

Encadré : Révision 2017 de la statistique du chômage au sens du BIT

Introduction

Depuis 1991, l'Office fédéral de la statistique (OFS) mesure, grâce à l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le nombre de chômeurs ainsi que le taux de chômage selon les recommandations du Bureau international du Travail (BIT). Le présent encadré traite des principaux éléments et des principales implications de la nouvelle révision de la statistique du chômage au sens du BIT, effective à partir de mai 2017.

Contrairement à la statistique du chômage du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), qui ne porte que sur les chômeurs inscrits, la statistique du chômage au sens du BIT considère toutes les personnes sans travail, en quête d'emploi et en mesure de commencer une activité dans un bref délai. Les chômeurs en fin de droits, par exemple, qu'ils soient encore inscrits ou non auprès d'un office régional de placement (ORP), sont donc compris dans les données de la statistique du chômage au sens du BIT, de même que les personnes qui voudraient reprendre une activité professionnelle après s'être consacrées quelques années à leur famille ou encore les jeunes en fin de formation en quête d'un premier emploi.

La statistique du chômage au sens du BIT n'est que très peu influencée par des modifications de loi dans le domaine de l'assurance-chômage. Par contre, étant produite à partir d'un échantillon (enquête par sondage), ses résultats sont soumis à une certaine marge d'erreur. Elle est à préférer en particulier lors de comparaisons internationales. Elle est diffusée un mois et demi après chaque trimestre. Les chiffres du SECO, quant à eux, sont publiés de manière mensuelle, généralement 5 jours ouvrables après la fin du mois ; ils constituent un très bon instrument pour observer la conjoncture, ceci à un niveau régional ou selon d'autres critères très détaillés.

Les deux taux de chômage présentent une évolution similaire mais le taux calculé par l'OFS se situe au-dessus du taux calculé par le SECO (graphique 50). La révision 2017 de la statistique du chômage au sens du BIT ne modifie pas cet état, mais l'accroît. Ainsi, pour la période 2010 à 2016, l'écart entre la courbe du chômage au sens du BIT et celle du chômage du SECO est rehaussé en moyenne de 0,3 point de pourcentage à +1,6 points.

Éléments de la révision

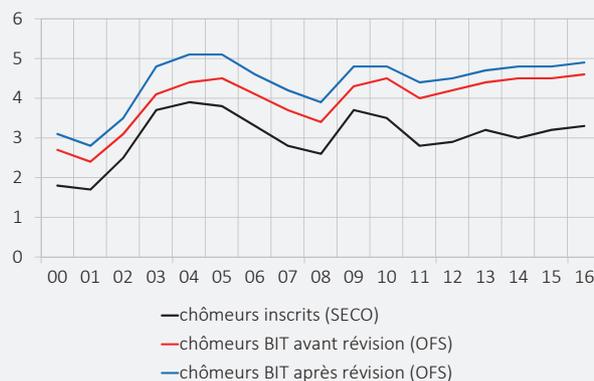
La révision 2017 de la statistique du chômage au sens du BIT comprend trois éléments :

a) Intégration des nouvelles pondérations de l'ESPA pour la période 2010-2016.

- b) Adaptation rétrospective sur la période 1991-2009 pour la production de séries historiques sans rupture.
c) Correction de la saisonnalité pour la période 1991 à 2009.

graphique 50 : Taux de chômage SECO et taux de chômage au sens du BIT avant et après révision

moyennes annuelles, en pour cent



sources : OFS, SECO

a) Intégration des nouvelles pondérations de l'ESPA pour la période 2010-2016

La pondération de l'ESPA pour les années 2010 à 2016 a été révisée au 1^{er} trimestre 2017. Les nouveaux calages basés sur des données des assurances sociales ont été intégrés dans le processus de pondération, permettant des gains de précision statistique, notamment en ce qui concerne le statut sur le marché du travail (actif occupé/chômeur au sens du BIT/non-actif).

b) Adaptation rétrospective sur la période 1991-2009

La nouvelle pondération nécessite la construction de cadres de calage basés sur les données individuelles de la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Celle-ci n'étant pas disponible avant 2010, une révision de la pondération pour les années 1991-2009 n'est pas réalisable. Pour assurer le maintien de séries historiques sans rupture, le niveau de la statistique du chômage au sens du BIT pour les années 1991 à 2009 a été ajusté.

c) Correction de la saisonnalité pour la période 1991 à 2009

De 1991 à 2009, l'ESPA était réalisée chaque année au 2^e trimestre. Des valeurs mensuelles intermédiaires étaient estimées par interpolation sur la base d'un profil saisonnier. Ce dernier était basé sur l'exploitation de deux variables dites « rétrospectives » de l'ESPA qui indiquaient si les personnes avaient été actives occupées au cours des 12 derniers mois ou si elles avaient été à la recherche d'un emploi au cours des 12 derniers mois. La combinaison de cette double information permettait

l'estimation d'un nombre mensuel moyen de chômeurs entre deux valeurs de référence.

Le relevé trimestriel du chômage BIT à partir de 2010 (rendu possible par l'introduction de l'ESPA trimestrielle) a mis en évidence une saisonnalité effective qui se caractérise par un seuil au 2^e trimestre suivi d'un plafond au 3^e trimestre ; la hausse du chômage entre le 2^e et le 3^e trimestre relève principalement du comportement saisonnier du chômage des jeunes. Cette évolution saisonnière n'était que partiellement saisie par les variables rétrospectives. Le modèle saisonnier de l'ESPA trimestrielle a été appliqué à la période avant 2010 (voir ci-bas).

Procédure de révision

Pour les années à partir de 2010, les résultats de la statistique du chômage au sens du BIT sont recalculés directement à partir de la nouvelle pondération de l'ESPA. Pour les années 1991 à 2009, la révision s'effectue en trois étapes : Les résultats annuels de l'ESPA (situation au 2^e trimestre ; valeur de référence) sont d'abord corrigés à la hausse en les multipliant par le rapport moyen du trend de la série révisée avec celui de l'ancienne série. Comme la différence évolue légèrement sur la période 2010-2016, la situation moyenne la plus proche des années à réviser a été utilisée (moyenne des années 2010-2011). Pour le nombre total de chômeurs, ce rapport correctif s'élève à 1,06.

Un indicateur conjoncturel et saisonnier pour la période 1991 à 2009 a été ensuite calculé par multiplication des résultats trimestriels désaisonnalisés de l'ancienne série par les facteurs saisonniers trimestriels de 2010 issus de l'ESPA trimestrielle révisée. Cette procédure intègre le comportement saisonnier effectif des chômeurs au sens du BIT tout en conservant l'évolution à long terme de la série initiale.

Les valeurs trimestrielles révisées sont enfin obtenues par interpolation de deux valeurs de référence du 2^e trimestre sur la base de l'indicateur conjoncturel et saisonnier calculé ci-dessus.

Effet de la révision

Des séries temporelles révisées à partir de 1991 ont été établies pour le chômage total, le chômage par genre ainsi que le chômage par nationalité (Suisse / étranger).

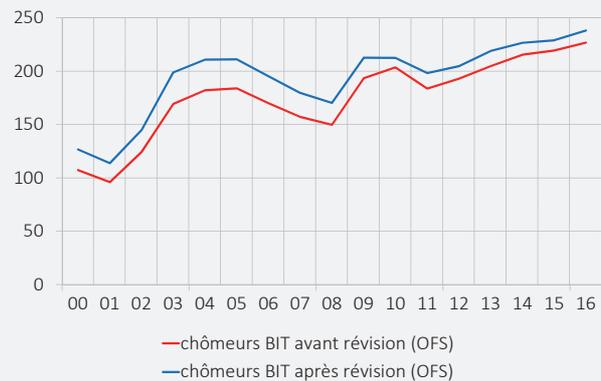
L'effet de la révision aboutit en un relèvement du niveau de chômage d'en moyenne 18 600 chômeurs (+11,6 %) sur la période 1991-2016 (graphique 51). La hausse est plus prononcée pour la période 1991-2009 en raison de la correction de la saisonnalité qui s'ajoute à celle de niveau induite par la révision de la pondération de l'ESPA. Le rehaussement moyen du taux de chômage est de 0,4 point de pourcentage (graphique 50).

L'interprétation macroéconomique change peu

Malgré un rehaussement du niveau de chômage BIT, l'impact de la révision sur les variations annuelles (comparaison en pour cent d'un nombre de chômeurs avec celui de l'année précédente) est faible et l'évolution du phénomène sur la période 1991 à 2016 n'est que peu modifiée. Il en va de même pour les résultats trimestriels où les évolutions par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente restent dans un ordre de grandeur similaire à celles d'avant révision.

graphique 51 : Nombre de chômeurs au sens du BIT, avant et après révision

moyennes annuelles, en milliers



source : OFS

L'écart avec la statistique du chômage du SECO est par contre légèrement accru. Les nouveaux calages de l'ESPA sur les données des assurances sociales vont toutefois permettre une meilleure identification des différentes catégories de personnes couvertes par l'une ou l'autre des statistiques et offrir ainsi une meilleure précision dans l'analyse de la différence entre les statistiques de l'OFS et celles du SECO.

Le rehaussement du niveau de chômage modifie parfois le positionnement de la Suisse en comparaison internationale (tableau 5). Sa position dans le classement reste la même ou recule d'une à cinq places au cours de la période 2000 à 2016 (recul le plus important en 2004 et 2005, de la 3^e à la 8^e place).

En comparaison avec ses pays frontaliers, l'écart important entre le taux de chômage BIT de la Suisse et celui de l'Italie et de la France n'est que peu influencé par les effets de la révision (graphique 52). Le taux de la Suisse se rapproche en revanche de celui de l'Autriche. Après révision, le taux de chômage de l'Allemagne devient inférieur à celui observé en Suisse en 2015 déjà, plutôt qu'en 2016 avec la série non révisée.

Statistique de la population active occupée également révisée

La révision de la pondération de l'ESPA 2010-2016 a aussi un impact sur le nombre de personnes actives occupées. Leur nombre s'est réduit en moyenne de 69 000 par année pour cette période, ce qui correspond à une diminution du taux d'actifs occupés de 0,9 points de pourcentage. L'utilisateur peut toutefois s'appuyer sur une série sans rupture depuis 1991 en recourant à la statistique révisée de la population active occupée (SPA0).

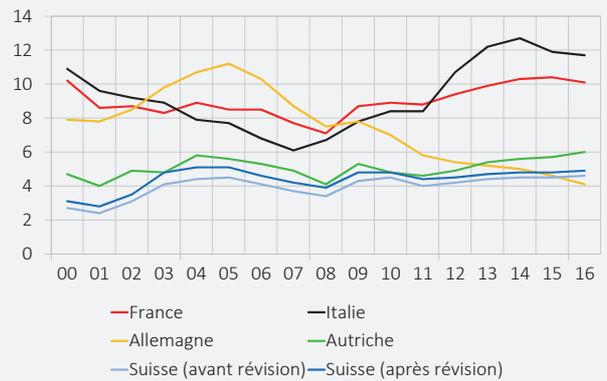
tableau 5 : Pays avec le taux de chômage BIT le plus bas
moyennes annuelles, en pour cent

2001	2006	2011	2016
Luxembourg 1.8	Islande 2.8	Norvège 3.2	Islande 3.0
Islande 1.9	Norvège 3.4	Suisse (non rév.) 4.1	Rép. tchèque 4.0
Pays-Bas 2.1	Danemark 3.9	Suisse (révisé) 4.4	Allemagne 4.1
Suisse (non rév.) 2.5	Pays-Bas 3.9	Autriche 4.6	Malte 4.7
Suisse (révisé) 2.8	Suisse (non rév.) 4.0	Luxembourg 4.9	Norvège 4.7
Irlande 3.7	Irlande 4.4	Pays-Bas 5.0	Suisse (non rév.) 4.7
Norvège 3.7	Suisse (révisé) 4.6	Allemagne 5.8	Royaume-Uni 4.8
Portugal 3.9	Chypre 4.6	Malte 6.4	Suisse (révisé) 4.9

sources : OFS, Eurostat

graphique 52 : Taux de chômage BIT en Suisse et dans ses quatre grands pays frontaliers

moyennes annuelles, en pour cent



sources : OFS, Eurostat

Auteur : Thierry Murier, Office fédéral de la statistique